

## Travaux terrasse en copropriété

Par CBJF, le 25/05/2021 à 21:02

Bonjour,

suite à des travaux d'étanchéité sur une terrasse partie commune de la copropriété dont j'ai la jouissance ,la terrasse a dû être surélevée,puis je demander à la copropriété de changer ma baie vitrée ou dois je accepter une marche.

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par **oyster**, le **26/05/2021** à **05:00** 

Bonjour,

Vous avez toujours la jouissance de la terrasse.

La nouvelle régle impose un retour d'étancheification plus haut que

précédent ,ce qui explique la "marche" que vous avez maintenant devant votre baie vitrée.

.sur une partie commune.....